

# Soutien de l'Etat au déploiement des Plans climat communaux

**Christelle Luisier Brodard**

conseillère d'Etat, cheffe du DIT

**Guillaume de Buren**

chef du Bureau de la durabilité

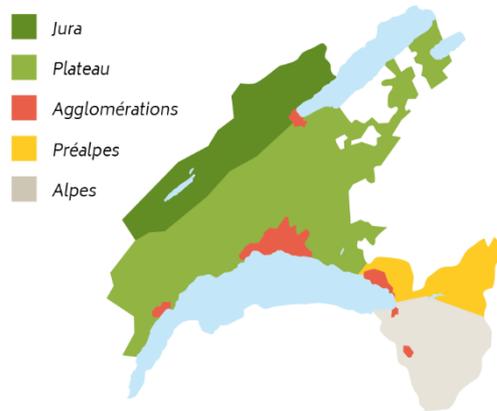
**Rémi Schweizer**

chef de projet au Bureau de la durabilité

# Les Communes face aux changements climatiques

## LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LE TERRITOIRE CANTONAL

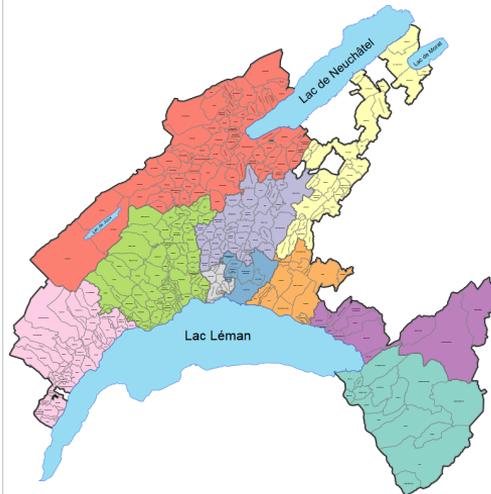
Les régions climatiques du Canton de Vaud



- La Suisse, le Canton de Vaud, particulièrement touchés par les changements climatiques
- Des impacts concrets sur la population et les milieux naturels
- Une nécessité d’agir à toutes les échelles

# Les Communes face aux changements climatiques

## LES COMMUNES COMME ACTEURS CLES DES POLITIQUES CLIMATIQUES



- Proximité avec leur population
- Connaissances du terrain
- Compétences dans des domaines clés
- Grande autonomie d'actions

# Accompagnement des communes par le Canton

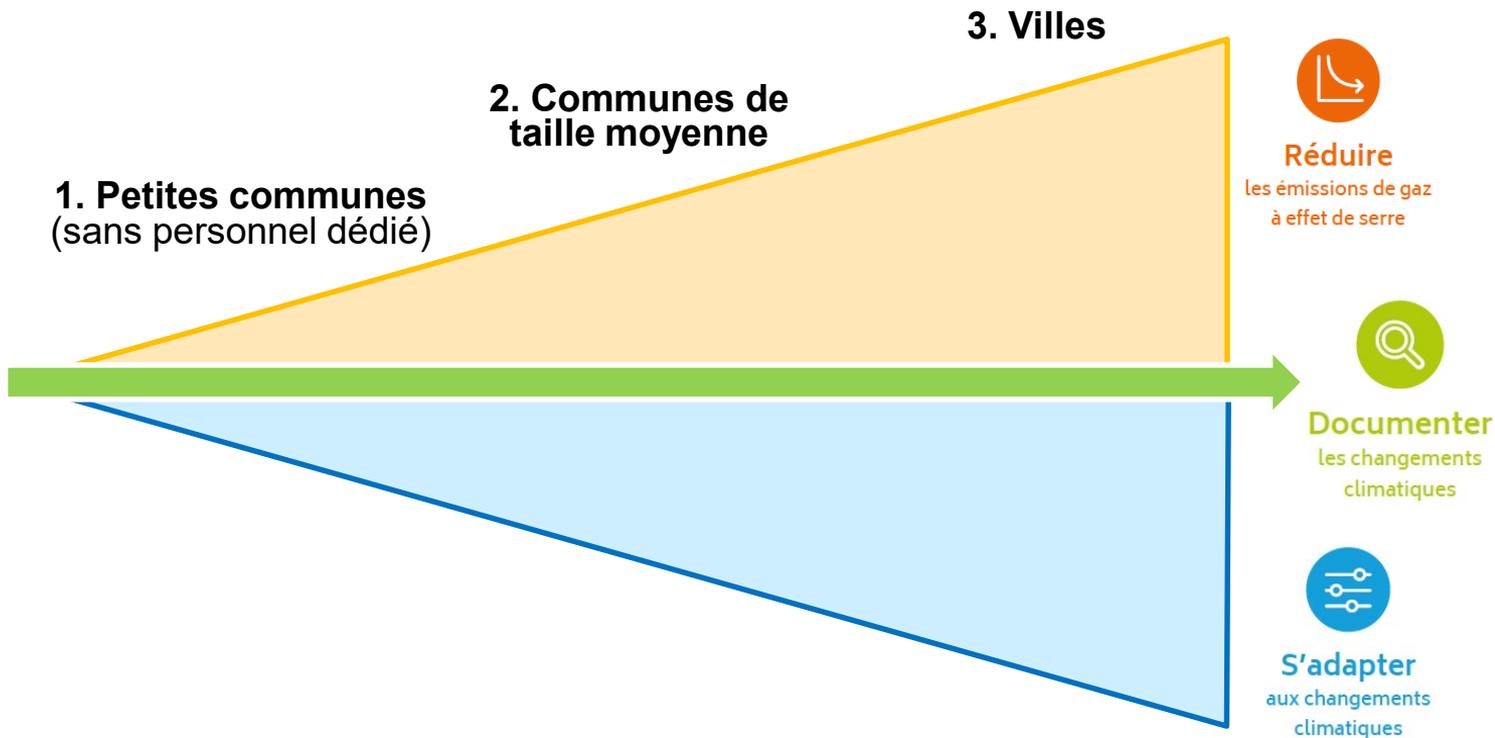


Accompagner les communes face aux défis climatiques

Générer une dynamique sur l'ensemble du territoire

Favoriser la mise en réseau et les échanges de bonnes pratiques

# Accompagnement des communes par le Canton



# Accompagnement des communes par le Canton

## Mesures en cours de déploiement



1. Ateliers d'échanges « énergie, climat et durabilité » entre les **experts** des **villes** et du **Canton**

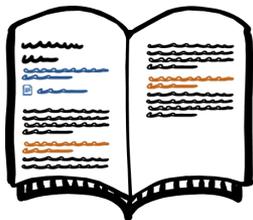


2. Programme PECC (Plan énergie et climat communal) pour les **communes sans personnel dédié**



3. Portail de la durabilité pour **faciliter l'accès** des communes aux prestations des services cantonaux

# Programme PECC: des outils pratiques



Un **modèle de Plan climat** visant à encourager et à renforcer l'action des communes vaudoises

Un **catalogue de fiches d'actions** montrant des pistes concrètes qui relèvent de compétences communales

PECC

Des outils pour faciliter et harmoniser la réalisation d'un **profil énergétique et climatique** communal

Un **programme de formation** pour renforcer les connaissances et l'expertise dans les communes



# Portail de la durabilité pour les communes

Point d'entrée pour les communes pour les questions «climat et durabilité» (actions-phares, subventions, etc.)



Site officiel  
**ÉTAT DE VAUD**

Autorités Annuaire Législation Offres d'emploi Se connecter Se connecter

Rechercher

AFFICHER LES THÈMES +

vd.ch > Etat, Droit, Finances > Communes

## Climat et durabilité

« Penser globalement et agir localement »

est un des principes fondamentaux de la durabilité. Il explicite le fait que chacun à son échelle peut contribuer à favoriser la durabilité et qu'il concerne toute activité de la société. En Suisse, les communes ont une grande responsabilité parce qu'elles détiennent de nombreuses compétences essentielles à une mise en œuvre effective d'actions en faveur de la durabilité dans la société.

De nombreux outils sont à disposition des communes qui désirent agir pour le développement durable. Sur ces pages, nous présentons aux communes les principaux instruments disponibles :

[Portail de la durabilité pour les communes](#)

Le Portail de la durabilité est la porte d'entrée pour les communes qui s'engagent en faveur de la durabilité. Le portail donne un accès direct aux différents sujets

### Climat et durabilité

- [Portail de la durabilité pour les communes](#)
- [Plans climat communaux](#)
- [Agendas 2030 communaux](#)
- [Rencontres et réseaux](#)
- [Association Coord21](#)

### Bureau de la durabilité

Place du Château 1  
1014 Lausanne  
+41 21 31 67 01 6

A venir sur

[www.vd.ch](http://www.vd.ch)

# Trois mesures fortes proposées au Grand Conseil

Crédit de 2.4 mios demandé au Grand Conseil:

1. Nouvelle subvention pour accompagner le déploiement du PECC  
(1.6 mios)
2. Enveloppe pour financer des mandats et des formations  
(200'000 CHF)
3. Engagement d'un-e expert-e climat & durabilité pour les communes  
(600'000 CHF)

# Programme PECC: une nouvelle subvention

## **NOUVELLE SUBVENTION POUR LES COMMUNES**



- Accompagnement des autorités communales dans le mise en place d'un programme adapté à leurs réalités
- Orientation des actions vers des projets concrets éligibles aux aides financières spécifiques existantes
- Soutien sur 4 ans, pour assurer un suiti et appuyer une mise en œuvre effective (plafond de 12'500 CHF par commune)

# Engagement d'un-e expert-e *climat & durabilité* *pour les communes*

## **NOUVELLE PERSONNE RESSOURCE POUR LES COMMUNES**

- Accompagner le déploiement des mesures prévues sur les quatre prochaines années
- Fonctionner comme porte d'entrée reconnue pour les communes désireuses de s'engager
- Renforcer le dialogue, le partenariat et la mise en commun des ressources

